Le magazine de la ville
Février 2017 n° 161

SAINT-BRICE MAGAZINE

Vœux du maire
BILAN ET PROJETS À VENIR

La halte-garderie déménage p. 4 Un concours photo pour la Saint-Valentin p. 7
La Polynésie à l'honneur p. 8/9 Découvrez l'écrivain public p. 15

www.saintbrice95.fr

AGENDA

FÉVRIER

Jusqu'au 21/02

SAINT-VALENTIN
Participez au concours photo en envoyant votre cliché. De même, vous pouvez poster votre message d'amour pour une diffusion sur les panneaux d'information le 14 février. Pour cela, contacter le service communication jusqu'au 12 février.
Liker votre meilleure photo de la Saint-Valentin sur la page Facebook du 13 au 21 février.
Voir en page 7

Jusqu'au 25/02

RECENSEMENT DE LA POPULATION

3

SPECTACLE : TOUT À REFAIRE
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

5

STAGE NATIONAL DE HYOHO NITEN ICHI RYU KENJUTSU
Responsable de France de l'école des deux sabres de Musashi, Nguyen Thanh Thien présentera trois techniques : Moji Gamae Itto, Moji Gamae Kodachi et Migi Waki Gamae Nito.
De 15 h 30 à 19 h 30, COSEC Pierre Clouet
Rens. au 09 54 58 25 39

© Nguyen Thanh Thiên 2016

9

CONFÉRENCE SUR LE SABRE ET LA PAIX INTÉRIEURE
Le corps est souvent positionné à l'opposé de l'esprit alors que dans les arts orientaux, il est le siège de son développement. Si le yoga est une voie indienne, la voie des arts martiaux est le pendant extrême-oriental.
De 20 h 30 à 22 h, maison des associations
Rens. au 09 54 58 25 39

21

CONSEIL MUNICIPAL
Débat d'orientation budgétaire
À 20 h 30, salle du Conseil en mairie
Suite au décret n°2016-834, paru au Journal Officiel le 26 juin 2016, dont le but est de permettre aux citoyens de disposer d'informations financières claires et lisibles, le rapport du Débat d'orientation budgétaire sera consultable sur le site Internet de la ville www. saintbrice95.fr, après l'adoption des délibérations auxquelles il se rapporte.

23

AUDITIONS DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE
À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray
Rens. et réservations au 01 39 33 01 85

24

CAFÉ PHILO
« Y a-t-il des valeurs supérieures au bonheur ? », animé par Pierre Haller et Catherine Delaunay de l'association Le Chemin du Philosophe.
À 20 h, Espace Lesseps - 11 rue Ferdinand de Lesseps à Bouffémont.
Rens. sur http://cheminphilo.blogspot.com
Voir en page 16

SPECTACLE : LA CANDIDATE
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

Du 25/02 au 11/03

EXPOSITION UN PONT ENTRE DEUX CULTURES
Voir en page 8

© Isabelle Dupré

26

CONFÉRENCE ART CONTEMPORAIN : ART ET ÉNERGIE(S) RENOUVELABLE, RECYCLABLE, HABITABLE...
Le service Culturel vous sensibilise à l'art contemporain.
À la ville comme à la campagne : vers une nouvelle écologie artistique
À 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray
Tarif : 7 €
Rens. au 01 39 33 01 90

28

RELAXATION MUSICALE POUR LES FUTURES MAMANS
De 14 h 30 à 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

MARS

3

LOTO
Organisé par l'Association préparons l'avenir de nos enfants (APAE), les bénéfices du loto du Charity Day permettront de financer la construction d'une bibliothèque dans le village d'Abroma au Ghana. De nombreux lots à gagner.
Ouverture des portes à partir de 19 h 30, salle des fêtes Le Palladium
Rens. au 06 75 68 47 34

4

CHARITY DAY
Suite du programme du Charity Day de l'APAE avec une journée de présentation du projet, des stands et des photographies, suivi d'un spectacle en soirée.
Entrée libre de 10 h à 18 h.
À 20 h, spectacle de danse et restauration sur place, salle des fêtes Le Palladium
Tarifs : 5 €/ adulte et 3 €/enfant (moins de 15 ans)
Rens. au 06 75 68 47 34

RENCONTRE EN TERRE POLYNÉSIENNE : MURDER PARTY AU PARADIS
Voir en page 9

POUR EN SAVOIR PLUS
saintbrice95.fr

SOMMAIRE

4·9
ACTUALITÉS
La halte-garderie s'offre une nouvelle jeunesse
Formation : objectif 100 % d'animateurs qualifiés
Saint-Valentin : affichez votre amour…
Exposition : un voyage entre tradition et modernité
Le CCAS se dote de nouveaux services
La Polynésie et ses mystères n'attendent plus que vous !

10·12
GRAND ANGLE
Les vœux du maire Alain Lorand

13
COMMUNICATION
Décryptage de votre magazine

14
À VENIR
Objectif Lune avec le Conseil municipal des enfants
La journée de la Femme

15
J'AI TESTÉ POUR VOUS
L'écrivain public

16
PORTRAIT
Le Chemin du Philosophe

17
RETOUR SUR
Les événements de décembre et de janvier

18
VIE POLITIQUE / PRATIQUE

SAINT-BRICE **MAGAZINE**

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00
Directeur de la publication : Alain Lorand / **Directeur de la rédaction :** Matthieu Pariot
Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)
Publicités : HSP, Marie-Loraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr
Conception : RDVA - **Réalisation** : scoop communication au 02 38 63 90 00
Tirage : 6 300 exemplaires / Dépôt légal à parution / **Impression :** RAS Imprimerie / **Distribution :** Kepha Distribution
Site internet : *www.saintbrice95.fr* / **Courriel :** *servicecommunication@saintbrice95.fr*
Suivez-nous sur Facebook : *www.facebook.com/villedesaintbricesousforet*
Couverture : © VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT
La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

PEFC recyclé
Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées.
PEFC 10-31-1300 pefc-france.org

Pour contacter la rédaction : service communication au 01 34 29 42 56/73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr

ÉDITO

Communication : un peu, beaucoup, passionnément…

J'ai eu le plaisir de vous présenter mes vœux en vidéo via le réseau social Facebook, sur la page de la ville. La vidéo me permet d'avoir un dialogue privilégié avec vous. Par ailleurs, et c'est une première, mes vœux qui ont eu lieu le 17 janvier 2017 au théâtre Silvia Monfort ont été retransmis en direct sur cette même page. À l'avenir, le service Communication, s'attachera à retransmettre certains évènements municipaux pour vous les faire vivre comme si vous y étiez. La communication de la ville évolue et je salue, pour son travail et son implication, mon adjoint Matthieu Pariot et tout son service.

Un autre projet de cette équipe voit le jour cette année avec, pour la première fois, un concours photo pour la Saint-Valentin. Grâce à nos partenaires, que je remercie, vous pourrez gagner plus de 500 euros de lots. À vos appareils photo, tablettes, smartphones ! N'hésitez pas à tenter votre chance et faites parler votre talent sur Saint-Brice, capitale de l'amour !

Votre maire,
ALAIN LORAND

« Si vous voulez que la vie vous sourie, apportez-lui d'abord votre bonne humeur. »

Spinoza (1632 – 1677)

PETITE ENFANCE

LA HALTE-GARDERIE S'OFFRE UNE NOUVELLE JEUNESSE

À compter du 13 février, la halte-garderie L'Azuré disposera de locaux entièrement rénovés au sein de l'ancien centre de loisirs Alphonse Daudet. Elle pourra désormais accueillir dix-huit enfants toute la journée dans un espace optimisé.

Basée depuis 1992 au centre de l'enfance, allée des Mûriers, la halte-garderie L'Azuré va se domicilier avenue Mozart mi-février. Il ne s'agit pas d'une nouvelle structure mais d'un déménagement. Pour quelles raisons ? « *Depuis la réforme des rythmes scolaires, mise en place sur la commune à la rentrée 2014, les enfants sont accueillis le mercredi matin dans les écoles. Du coup, le centre de loisirs Alphonse Daudet n'était presque plus utilisé en dehors des vacances scolaires. La Municipalité a ainsi décidé de déménager la halte-garderie dans ce centre de loisirs* », explique Marilyn Strady, responsable du secteur petite enfance.

UNE STRUCTURE TOURNÉE VERS LE MULTI-ACCUEIL

Cette installation présente plusieurs avantages. Tout d'abord, L'Azuré peut désormais réellement accueillir dix-huit enfants de moins de 4 ans toute la journée. En effet, dans ses précédents locaux, notamment trop petits au niveau du dortoir et du réfectoire, elle ne pouvait pas recevoir ce nombre en journée et ce, malgré son agrément de dix-huit places. Il était difficile de répondre complètement aux attentes des familles. Dans ses nouveaux locaux entièrement rénovés de 300 m², la halte-garderie peut aujourd'hui recevoir les enfants du matin au soir. « *L'Azuré restera une structure mixant l'accueil occasionnel avec l'accueil régulier. Ce fonctionnement de multi-accueil répond aux besoins des familles dont les parents travaillent, mais aussi de celles dont l'un des parents ne travaille pas. Ces derniers souhaitent aussi permettre à leur enfant de passer un moment en crèche, une démarche favorable à la socialisation de l'enfant* », ajoute Marylin Strady. La Municipalité indique par ailleurs qu'elle réfléchit sur un réaménagement des anciens locaux de L'Azuré, pour une utilisation future en lien avec le secteur de la petite enfance.

UN STRUCTURE OÙ IL FAIT BON S'ÉVEILLER…

« *Un autre avantage de ce déménagement est la possibilité de mutualiser les équipements, notamment ceux liés à la restauration et aux espaces extérieurs comme le jardin, avec ceux de l'école maternelle Alphonse Daudet, et de fait, de diminuer les coûts de fonctionnement* », poursuit Raphaël Roséo, directeur du service Éducation, famille, jeunesse. La structure est, de plus, située à proximité d'une autre crèche collective, La Lucine, et du parc Georges Brassens, apportant ainsi une cohérence géographique et un environnement de travail plus agréable à l'ensemble des employés communaux. Cinq agents sont en effet basés sur la structure. Cette équipe pluridisciplinaire se compose d'une directrice éducatrice de jeunes enfants, d'une adjointe auxiliaire de puériculture, d'un adjoint technique, et de deux professionnelles titulaires d'un CAP petite enfance ainsi que d'une psychologue (6 h par semaine). Elle bénéficie désormais

LE MOT DE L'ÉLUE

Nous tâchons de répondre à la demande de plus en plus de familles en recherche d'un accueil collectif. L'Azuré est une structure permettant aussi de jongler avec de l'accueil occasionnel. Dès que nous aurons l'opportunité de déployer davantage de personnel sur la crèche, sa capacité pourrait passer, dans un avenir proche, de 18 à 25 enfants.

Stéphanie Guittonneau,
conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance.

INFOS PRATIQUES

Actuellement, L'Azuré ne prend pas d'enfant supplémentaire au-delà de dix-huit. Les places en crèche seront attribuées en septembre, comme chaque année, après étude et décision du comité d'attribution.

d'une salle du personnel dans ses nouveaux locaux. Pour l'accueil des enfants, la halte-garderie comprend également deux dortoirs de 28 m², une salle de change de 18 m² et une salle d'activités de 122 m². À noter enfin que l'ensemble des meubles ont été réalisés sur mesure pour un confort d'utilisation maximal.

DES INSTALLATIONS PENSÉES POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Les travaux ont démarré au mois d'août 2016 afin d'assurer une ouverture le 13 février 2017. Ils ont été validés par le médecin de la Protection maternelle infantile qui avait émis plusieurs recommandations, notamment sur le recyclage de la qualité de l'air. Les réalisations respectent ainsi les dernières normes environnementales : l'ajout d'ouvrants (fenêtres) permet d'aérer naturellement les espaces et l'installation d'une ventilation double flux assure une qualité de l'air ambiant optimale. Afin d'adapter les locaux à l'accueil de jeunes enfants, les plafonds ont été abaissés, afin qu'ils ne se sentent pas perdus dans des espaces avec des plafonds très hauts. Cet aménagement permet par ailleurs de limiter les dépenses de chauffage et de réaliser des économies. Les sols et les éclairages ont aussi été rénovés. Afin de sécuriser le bâtiment, un visiophone et un système d'ouverture à distance ont complété les travaux. « *Sécurité, santé et qualité : tout est prêt pour accueillir les enfants dans des locaux clairs et rénovés* », conclut Marylin Strady.

Halte-garderie L'Azuré - avenue Mozart
Tél. : 01 34 04 05 48
Service Éducation, famille et jeunesse
Hôtel de ville - 14 rue de Paris
Tél. : 01 34 29 42 30

LE CHIFFRE DU MOIS

8 000

Il s'agit du coût moyen en euros, à la charge de la Commune, pour l'accueil d'un enfant à l'année à la halte-garderie L'Azuré, déduction faite des recettes. Ce chiffre prend à la fois en compte les frais d'accueil et de personnel. Pour les dix-huit enfants, cela représente une somme de 144 000 euros par an pour la Ville.

EN BREF

SERVICES MUNICIPAUX

Inscriptions scolaires 2017/2018

Votre enfant entre en CP ou à l'école maternelle à la rentrée prochaine ? Les inscriptions scolaires se déroulent jusqu'au 31 mars. Au-delà, les enfants seront accueillis en fonction des places disponibles. Pour effectuer cette inscription obligatoire, rendez-vous sur le site Espace Citoyens, rubrique Infos pratiques/Modalités d'inscription, pour remplir les formulaires (fiches famille, enfant et inscription).
Rens. au 01 34 29 42 30 ou espacefamille@saintbrice95.fr

ÉLECTIONS

Avoir 18 ans l'année d'une élection

© BITS AND SPLITS | Fotolia

Vous serez majeur en 2017 et vous souhaitez voter aux prochaines élections présidentielle et/ou législatives, il existe deux cas de figure :
- si vous êtes français et avez effectué les démarches de recensement citoyen, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à votre majorité. La mairie inscrit tout jeune qui atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante ;
- si vous devenez majeur en 2017 (entre le 1er mars et la veille de l'élection), vous serez également inscrit d'office.

Si vous devenez majeur entre les deux tours d'une élection, vous ne serez pas inscrit et ne pourrez pas voter.
Dans tous les cas, il est conseillé de venir en mairie vérifier son inscription.
Rens. au 01 34 29 42 00

TÉLÉTHON

Quelques euros de plus

La Ville a participé pour la première année à l'opération 1 PILE = 1 DON. La collecte s'est élevée à 586 kg (piles et batteries) et permet d'augmenter la cagnotte en faveur du Téléthon Saint-Brice de **146,50 €**. Merci à tous.

EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME

Pleins phares sur votre voiture

La Police municipale constate une recrudescence des dégradations des véhicules la nuit. Soyez vigilants ! Ne laissez rien dans votre véhicule qui puisse tenter les cambrioleurs. Signalez tout individu qui aurait un comportement suspect, tout comme les bruits anormaux.
Vous pouvez aussi penser à installer des détecteurs de lumière sur votre propriété privée qui dissuaderont les personnes mal attentionnées intentionnées.
Police municipale (patrouille) : 06 30 10 02 30 ou
Police nationale : 17

JURIDIQUE

Arrêt des permanences du conciliateur de Justice

Faute de rendez-vous demandés par les justiciables au cours des années précédentes, le conciliateur de Justice a interrompu ses permanences à Écouen depuis le 1er janvier. Il conserve néanmoins le service de conciliation à la Maison de la Justice et du Droit auquel vous pouvez faire appel.
Georges Saulnier, conciliateur de Justice : 01 39 94 96 22 ou georges.saulnier@conciliateurdejustice.fr
Maison de la Justice et du Droit 31 bis avenue du 8 Mai 1945 à Sarcelles

ENVIRONNEMENT

Calendrier de la chasse

La dernière journée de chasse en continu, organisée par l'Office national des forêts, se déroulera jeudi 3 février de 9 h à 17 h 30. Des panneaux « Chasse en cours » seront disposés autour du secteur chassé. Ne pas pénétrer dans ces zones.
www.onf.fr

ENFANCE

FORMATION : OBJECTIF 100 % D'ANIMATEURS QUALIFIÉS !

Le métier d'animateur évolue. Dans l'optique d'une montée en compétence de ses agents, la Commune met l'accent sur la formation de son personnel.

Le service Éducation, famille et jeunesse représente cinquante-cinq agents de métier. Depuis la réforme des rythmes scolaires, mise en place sur la commune à la rentrée 2014, les animateurs sont en charge de l'accueil des enfants sur les temps périscolaires sur une amplitude horaire de 7 h à 19 h, du lundi au vendredi. « *C'est un métier dont les missions se complexifient et qui couvre un large champ de compétences. Accueil, temps périscolaires, surveillance des repas, prise en charge des enfants en situation de handicap, études surveillées..., ils ont un rôle essentiel et nos actions de formation continue sont justifiées par ces fonctions qui demandent de nouvelles qualifications* », indique Raphaël Roséo, directeur du service Éducation, famille et jeunesse. La Commune répond largement à la réglementation, qui exige 50 % de diplômés au sein du service et vise, à terme, une qualification pour 100 % de ses agents. Afin de respecter les rythmes, les besoins et la sécurité des enfants, la Ville travaille ainsi sur plusieurs axes et actions de formation.

L'ENSEMBLE DES ANIMATEURS BIENTÔT DIPLÔMÉS

Sur les trente-quatre animateurs qui encadrent les enfants pendant tous les temps périscolaires, vingt-six sont diplômés du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), six sont actuellement en cours de formation et deux débuteront leur cursus cette année. « *La Commune participe financièrement à la formation au BAFA de ses agents à hauteur de 4 000 euros par an. Ainsi, nous respectons et dépassons largement la réglementation Jeunesse et sports qui demande un quota de 50 % d'animateurs diplômés* », souligne Olivier Lang, responsable du service enfance. Tous les directeurs périscolaires ont, par ailleurs, suivi la formation du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1), ainsi qu'au moins un animateur de chaque équipe d'animation. De plus, chaque année, cinq agents du service enfance se forment auprès des pompiers afin, qu'à terme, tout le service soit qualifié sur le PSC1.

DE NOUVELLES ACTIONS DE FORMATION EN 2017

En marge des formations assurées par des entités extérieures à la commune, certaines actions sont menées en interne par les services de la Ville. Ainsi, pour la première fois, des animateurs volontaires ont suivi une formation destinée à l'accueil des enfants en situation de handicap. Elle a été dispensée par la psychologue du service enfance, Élise Manoury, au mois d'octobre. « *C'est un réel besoin pour nos agents car nous accueillons occasionnellement et régulièrement au total dix-huit enfants en situation de handicap sur nos structures. Cette formation témoigne de notre volonté d'améliorer la prise en charge de ces enfants, notamment en adoptant la bonne attitude éducative* », précise Marylin Strady, responsable de la petite enfance. En 2017, d'autres actions de formation sont prévues en partenariat avec les différents services. À commencer par une session sur l'art de conter, animée par Ingrid Collet, responsable des bibliothèques. Plusieurs animateurs apprendront notamment comment assurer la lecture à voix haute aux enfants de manière dynamique et vivante en les faisant participer. Une autre formation, proposée par la ludothèque, sera axée autour de la pratique et la découverte de nouveaux jeux de société et la manière dont ils peuvent développer les capacités de l'enfant (mémoire, réflexion, communication, raisonnement, etc.). En conclusion, l'équipe d'animateurs de la Ville acquiert toujours plus de compétences et de savoir-faire pour mener à bien ses missions auprès du jeune public.

Formation sur l'art de conter, animée par Ingrid Collet, responsable des bibliothèques.

SAINT-VALENTIN

AFFICHEZ VOTRE AMOUR…

La Ville vous donne la parole pour illustrer votre amour, dans la langue de Molière ou en photo, pour fêter la Saint-Valentin.

L'année dernière, la Municipalité décidait de mettre à disposition des Saint-Briciens amoureux ses supports de communication numériques afin qu'ils puissent déclarer leur flamme. Et si vous osiez une fois de plus ?

CENT CARACTÈRES, ET PAS UN DE PLUS !

« *Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour* », a dit Pierre Reverdy (1889-1960), poète français. Le 14 février, c'est votre journée : prenez votre plume. Tous vos messages tourneront en boucle sur les dix journaux électroniques d'information de la ville : impossible pour votre Chouchou ou votre Loulou de manquer vos mots d'amour. Mais attention, le défi reste le même qu'en 2016 : vous ne devez pas dépasser cent caractères (espaces compris) pour faire une envolée amoureuse.

VOTRE AMOUR EN PHOTO

Les mots ne vous suffisent pas ? Cent caractères, finalement, c'est trop court ? Vous avez envie d'afficher votre amour en XXL ? La Ville organise un concours photo : « Saint-Brice, ville de l'amour » en est le thème. Autrement dit : illustrez votre amour, sur le territoire de Saint-Brice, l'intérêt étant de mettre en valeur votre déclaration au sein de votre ville. Le lieu de la prise de vue doit donc être clairement reconnaissable sur la photo (parcs, gare, parvis de l'église, de la mairie, etc.). Alors faites-nous rêver sur Saint-Brice ! Chacun pourra envoyer sa photo jusqu'au 12 février inclus pour illustrer son amour, accompagnée d'un titre (vos prénoms et lieu de la prise de vue). Vous pouvez jouer sur différents registres : en couleur ou en noir et blanc, humoristique, originale ou artistique… Vous avez peut-être déjà réalisé ce type de cliché dans notre ville ? À moins que votre idylle récente ne vous donne des ailes pour réaliser LA photo de l'année.

Et si vous hésitez encore à afficher cet amour au grand jour, les cadeaux, que la Ville et ses partenaires vous réservent, vous feront fondre… d'amour (voir encadré). Les cinq meilleures photos seront primées, grâce au vote d'un jury et des internautes (nombre de « J'aime » que récolteront les photos sur la page Facebook de la Ville).

Que vous participiez ou non à ce concours, la Ville souhaite une belle Saint-Valentin à tous les amoureux. Elle leur souhaite 365 jours de bonheur… jusqu'au prochain 14 février. C'est promis : nous vous offrirons à nouveau l'occasion d'afficher votre amour de manière originale.

Pour participer, consultez le règlement du jeu-concours, en ligne sur www.saintbrice95.fr
Envoi des messages et des photos jusqu'au 12 février inclus.
Service communication :
01 34 29 42 56/73/78
Courriel :
servicecommunication@saintbrice95.fr

UN CONCOURS, DES CADEAUX…

Pour ce premier concours photo, la Ville a pensé à vous pour que cette Saint-Valentin reste un souvenir mémorable. Alors faites preuve d'imagination ! Vous serez peut-être l'un de nos gagnants :

- 1er prix : un week-end insolite, une séance photo, une bouteille de vin, un bouquet de fleurs.
- 2e prix : un dîner pour deux au restaurant, une séance photo, un coffret beauté, un bouquet de fleurs.
- 3e prix : une séance photo, une séance make up, une bouteille de vin, un bouquet de fleurs.
- 4e et 5e prix : une séance photo

La Ville remercie le centre commercial Carrefour, le restaurant La Gourmandine, Saint-Brice fleurs, l'association Tanila Woman, Divas Fabulous et Silmarile photographes.

EN BREF

FINANCES

Fournisseurs de la Ville : dématérialisez vos factures

Depuis le 1er janvier, les fournisseurs de la commune peuvent déposer leurs factures dématérialisées en ligne sur le site CHORUS PRO, solution mutualisée mise à disposition par l'État. Accessible 24 h/24, 7 jours/7, ce télé-service est totalement gratuit après la création d'un compte en ligne par l'entreprise.
En savoir plus :
https ://chorus-pro.gouv.fr

VIE PROFESSIONNELLE

Découvrez le certificat professionnel CléA

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous souhaitez changer d'activité professionnelle ? Vous avez besoin de faire reconnaître des compétences ? Vous voulez évoluer dans votre entreprise ?… Que vous soyez demandeur d'emploi ou salarié, le GRETA du Val-d'Oise vous informe chaque mois sur le nouveau certificat professionnel CléA.
Réunions d'informations les 3 février, 10 mars, 21 avril, 1er mai et 9 juin de 9 h à 12 h. Pré-inscription obligatoire au 01 39 89 10 46 ou clea@greta-95.fr
GRETA du Val-d'Oise
Collège Denis Diderot
33 rue Eugène Lamarre à Deuil-La Barre

SÉCURITÉ

Ligne H : votre avis sur un passage à niveau dangereux

Le passage à niveau de la gare de Deuil-Montmagny est considéré comme l'un des plus dangereux de France. Depuis dix ans, on recense 60 incidents et 4 accidents de personnes à cet endroit. Chaque incident entraîne un minimum de 3 heures de perturbations sur le trafic de la ligne H et des TER Paris-Persan-Beaumont-Beauvais. C'est pourquoi, en 2015, la SNCF Réseau et ses partenaires ont réalisé des études préliminaires afin de résoudre ce problème. Vous avez jusqu'au 11 mars pour venir échanger sur les solutions envisagées pour fermer ce passage à niveau.
Rencontre le lundi 20 février de 17 h à 20 h en gare de Deuil-Montmagny
Votre avis sur www.pndeuilmontmagny.sncf.reseau.fr ou par courriel : pn.deuilmontmagny@reseau.sncf.fr

SOLIDARITÉ ET EMPLOI

LE CCAS SE DOTE DE NOUVEAUX SERVICES

En 2017, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux Saint-Bricien(ne)s un espace emploi et un espace d'administration numérique.

© MOMUS | Fotolia

L'espace emploi a pour vocation d'accompagner les Saint-Bricien(ne)s en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle en proposant différentes aides : élaboration de curriculum vitae, rédaction de lettre de motivation ou encore, constitution de dossiers pour une demande de formation. Quant à l'espace d'administration numérique, il permettra aux habitants de la commune, qui en font la demande, d'être accompagnés dans leur démarches administratives en ligne (CAF, impôts, sécurité sociale…).

Le CCAS met ainsi à disposition tout le matériel nécessaire pour ces deux nouvelles offres de service tout en assurant une présence pour les personnes éprouvant des difficultés à l'utilisation des outils informatiques.

Vous souhaitez bénéficier de cette aide ? Rien de plus simple. Prenez contact avec le CCAS qui planifiera, dans un premier temps, un entretien avec vous afin de définir vos besoins et vos attentes.

MUTUALISER, C'EST PLUS SIMPLE !

Ces deux pôles permettent de mutualiser les compétences et de créer du lien entre les différentes activités du CCAS assurées par une dizaine de collaborateurs et une conseillère emploi de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, forte de ses réseaux.

Ainsi, du lundi au vendredi après-midi, sur ou sans rendez-vous, avec la présence le mercredi de la conseillère emploi, vous trouverez une équipe à votre écoute et disponible pour faciliter votre quotidien, de plus en plus tourné vers la dématérialisation et les démarches sur Internet.

Bien entendu, ces services s'adressent aussi aux personnes qui sont autonomes dans leurs démarches, mais qui n'ont pas forcément l'outil informatique à leur domicile.

Emmanuelle Lefort, en charge de ce projet au sein du CCAS, se réjouit : « *Pôle emploi ne peut pas recevoir tout le monde, nous avons une réelle carte à jouer en proposant ces services de proximité.* » Le service public prend ainsi tout son sens.

CCAS – 14 rue de Paris
Tél. : 01 34 29 42 16
Pour en savoir plus : www.saintbrice95.fr/Solidarite/Point-emploi

CULTURE

UN VOYAGE ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Le service des expositions vous invite à découvrir le travail de la photographe Isabelle Dupré, qui a mis en scène des danseurs et des danseuses polynésiens sur des ponts parisiens.

Saint-Brice sous le signe de la Polynésie ! En préambule de la soirée enquête du 4 mars (voir en page 9), vous êtes conviés, dès le 25 février, à parcourir l'exposition *Un pont entre deux cultures*. Ces clichés d'Isabelle Dupré sont proposés en collaboration avec la Délégation de la Polynésie française. L'origine de cette création est plutôt singulière ! En effet, Isabelle Dupré, spécialisée dans l'étude des cétacés, a photographié ces mammifères marins pendant de longues années. Ses clichés ont été exposés aux quatre coins du globe et publiés dans la presse. Tombée sous le charme de la Polynésie en 2004, elle découvre la danse tahitienne et la musique maohie. De retour en France, elle croise le chemin de la troupe O Tahiti Nui avec laquelle elle apprend la danse, puis devient sa photographe officielle. *Un pont entre deux cultures* est le fruit de cette rencontre.

© Isabelle Dupré

DE LA POLYNÉSIE À PARIS…

« *Avec ces passionnés de danse, nous essayons de magnifier et de faire découvrir la grâce, la beauté et la sensualité de cette danse traditionnelle qu'est le Ori Tahiti. Ces artistes évoluent sur les ponts de Paris pour illustrer cette symbolique : comme le pont qui relie deux rives, ils sont un lien entre ces deux cultures, mais aussi entre la vieille Europe et le Pacifique, et au-delà, entre la tradition et la modernité* », conclut Isabelle Dupré.

Exposition Un pont entre deux cultures
Du 25 février au 11 mars
Espace Paul Éluard du CCS Lionel Terray
Entrée libre du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

CULTURE

LA POLYNÉSIE ET SES MYSTÈRES N'ATTENDENT PLUS QUE VOUS !

Saurez-vous démasquer le coupable de cet odieux meurtre perpétré sous les palmiers ? La bibliothèque vous invite à une soirée enquête à la découverte de la Polynésie. Surtout, ne vous fiez pas aux apparences…

Après la rencontre en terre celtique l'an passé, place à une soirée autour du triangle polynésien dans lequel on retrouve les îles d'Hawaï, Bora-Bora, l'île Pitcairn ou encore Les Marquises. Vous êtes conviés à une murder party (ou soirée enquête) lors de laquelle il faudra jouer de perspicacité et de flair ! Avis aux fins limiers… Mais avant de pouvoir profiter de cette soirée festive, sachez que l'ensemble du service Culturel travaille d'arrache-pied pour votre plus grand plaisir. « *Dans la continuité du succès de notre première soirée en terre celtique, nous élaborons ce nouveau projet depuis un an. Porté par la bibliothèque, il voit aussi la collaboration du service exposition, du conservatoire, de l'école d'arts plastiques et de la ludothèque. C'est un gros temps fort de l'année, fruit d'un important travail en interne. Pour le scénario, la création ou encore la logistique, chacun apporte sa pierre à l'édifice selon ses compétences et joue le jeu* », indique Ingrid Collet, responsable des bibliothèques. Du jeu, il y en aura pour les participants mais également du côté de l'équipe du service Culturel puisque ses membres seront formés au théâtre d'improvisation par Walter Moraël, qui anime ces ateliers ainsi que ceux des arts plastiques, afin de pouvoir incarner au mieux leurs personnages au cours de la soirée ! Parmi eux se cachera le coupable, qu'il faudra démasquer…

VOTRE BIBLIOTHÈQUE COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE !

Vous serez tout d'abord accueilli par un conte qui dressera le tableau de cette soirée pleine de mystères. Bercé par deux musiciennes du conservatoire – Tiffany Ummathallegadoo au violon et Anne-Claire Gauvrit au piano –, vous n'aurez plus qu'à vous lancer dans la résolution de l'enquête. La carte au trésor, confectionnée par Éric Telcide de la ludothèque, pourrait vous être d'un grand secours ! Sans trop en révéler, afin de garder le maximum de surprises – l'identité du coupable est d'ailleurs connue par peu de membres de l'équipe afin d'éviter les fuites –, les joueurs auront l'occasion de voyager d'île en île au cours de leur soirée, armés d'un livret d'enquête. « *Nous faisons en sorte d'organiser un jeu le plus vivant possible et surtout d'essayer de faire découvrir au public un autre visage de la bibliothèque. Avec ce projet qui s'inscrit parfaitement dans notre objectif de médiation culturelle, nous souhaitons proposer un événement original qui mêle différents arts et cultures* », ajoute Ingrid Collet.

UN VOYAGE À LA RENCONTRE D'UNE CULTURE PASSIONNANTE

Justement, la découverte d'une culture différente et parfois méconnue sera au centre de cette rencontre en terre polynésienne. Cette culture offre en effet une richesse souvent insoupçonnée et parfois réduite aux danses traditionnelles et aux belles vahinés. En effet, la langue, la musique, le tatouage, la peinture, la littérature, le surf, les jeux traditionnels ou encore les légendes, évoquant des lieux sacrés, ne sont qu'une infime partie de la culture polynésienne dont vous aurez un bref aperçu au cours de la soirée. « *Nous nous sommes notamment procuré des polars dont l'histoire se déroule en Polynésie pour préparer ce rendez-vous. Le but est de faire voyager le public et de les inviter à s'ouvrir à une culture différente* », conclut Ingrid Collet. À noter enfin que dans le cadre de cette soirée, vous pourrez également retrouver l'exposition *Un pont entre deux cultures* de la photographe Isabelle Dupré, proposée en collaboration avec la Délégation de la Polynésie française et le service expositions. À vous de jouer avec un petit indice qui vous servira lors de la soirée : *le coupable n'est pas toujours celui qui a le meilleur mobile !*

Rencontre en terre polynésienne
Samedi 4 mars à 20 h
au CCS Lionel Terray
Réservée aux adultes et aux mineurs accompagnés à partir de 15 ans
Tarif : 5 €/adhérent bibliothèque et 8 €/extérieurs
Inscription obligatoire au 01 39 33 01 86
Courriel : bibliojeunes@saintbrice95.fr

Les vœux du maire

Alain Lorand, entouré des jeunes élus du Conseil municipal des enfants, a présenté ses vœux mardi 17 janvier 2017.

Arrivé à mi-mandat, le maire Alain Lorand a profité des vœux 2017 pour tracer un bilan des trois premières années de son troisième mandat, tout en annonçant les prochaines réalisations à venir. Rappelons que, suite à des choix budgétaires, la cérémonie des vœux se déroule tous les deux ans.

« Comme vous le savez déjà, les communes font face aux fortes baisses des dotations de l'État. Il se désengage, asphyxie les communes et nous contraint donc à faire des choix. À Saint-Brice, nous en avons fait et j'ai trois grands objectifs pour les finances de la Ville :
- maintenir les services utiles et nécessaires ;
- rénover, créer, tout en préservant un taux d'endettement honorable ;
- et ne pas augmenter les impôts des Saint-Briciens.

Nous sommes aujourd'hui à la moitié de ce mandat et je peux vous annoncer ce soir que mes objectifs sont atteints. Et c'est l'occasion pour moi, avec mon équipe municipale, de revenir sur toutes les actions que nous avons menées, secteur par secteur.

LES SERVICES TECHNIQUES

Tous les jours, nous passons dans l'artère principale de notre commune et nous prêtons peu attention à cette magnifique bâtisse qu'est notre église. Depuis quelques mois, vous pouvez l'admirer, car elle a retrouvé tout son éclat et elle est magnifique, avec sa façade rénovée. Tant et tant demandé, nous avons également construit un parking d'une centaine de places en plein centre-ville. Je félicite les agents des services techniques qui ont permis à Saint-Brice d'obtenir la 1re fleur pour le concours des villes et villages fleuris. Bien sûr, nous n'en resterons pas là, nous concourrons déjà pour la deuxième.
Côté travaux, nombreux ont été ceux pris en charge par Plaine Vallée, notamment au complexe sportif Lionel Terray avec la réfection du parquet du gymnase et de l'étanchéité de sa toiture, tout comme celle du COSEC, la rénovation des loges du théâtre Silvia Monfort. Un peu plus loin, au stade Léon Graffin, la toiture des vestiaires a été également réhabilitée.

L'URBANISME

Nous venons d'inaugurer la résidence « Natur'L » rue de la Planchette. Je tiens à dire à tous ceux qui pensent que

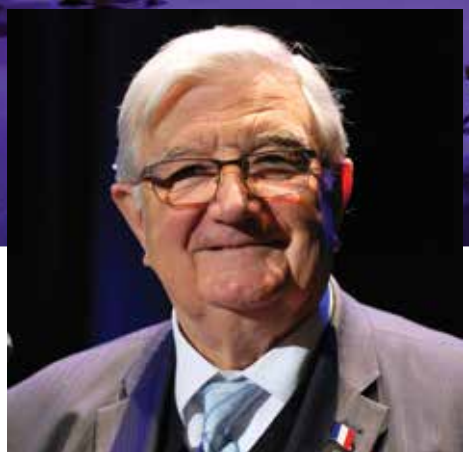

les constructions nouvelles sont du ressort du maire ; ceux qui pensent que le maire accorde les permis de construire à tout va et qu'il détériore l'environnement de la commune ; je tiens à préciser aux riverains et à l'ensemble des Saint-Briciens que le maire ne décide pas de tout malheureusement.
Le gouvernement actuel impose aux communes des logements sociaux à hauteur de 25 %. Aujourd'hui, malgré les constructions, nous atteignons difficilement 20,05 %.
Si les promoteurs respectent le Plan local d'urbanisme, s'ils respectent l'architecture environnementale, s'ils déposent un permis de construire en bonne et due forme, nous n'avons aucun moyen d'interdire la construction d'un immeuble. À noter qu'un décret de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) supprime le terme de pavillon.
Quant aux zones commerciales, j'adresse un grand BIENVENUE aux responsables des différentes enseignes venues s'installer ou en cours d'installation sur notre belle commune.

Sans oublier, bien sûr, le projet d'aménagement et d'extension du centre commercial Carrefour que nous suivons de très près.

LA POLICE MUNICIPALE

Nous avons déplacé notre poste de police municipale. Nos policiers ont fort à faire. Non seulement ils accomplissent les missions que je leur confie, font face à l'incivilité grandissante et récurrente de nombreux individus mais de plus, aujourd'hui, ils sont confrontés à la menace terroriste. J'ai demandé à plusieurs reprises l'armement de ces agents au préfet. J'ai été entendu. Notre police municipale va enfin être armée et c'est pour moi, une excellente nouvelle.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Le début du mandat a été marqué par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Les Temps d'activités périscolaires (TAP) ont été mis en place, après avoir mené une large concertation auprès des acteurs de l'Éducation Nationale, les parents d'élèves, les services municipaux et les associations. Nous offrons aux enfants un programme d'activités riche et varié au travers des parcours de découverte.

Nous avons créé un grand centre de loisirs à la Plante aux Flamands pour répondre à la demande. Il faut dire aujourd'hui que les services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse regroupent 165 agents. Saint-Brice est à la pointe de la technologie, avec l'installation chaque année de tableaux numériques dans les classes élémentaires. Aujourd'hui, plus de la moitié des classes en sont équipées. Plus de 200 élèves par an profitent également d'un séjour en classe de découverte. La collectivité prend en charge le coût des transports pour permettre aux enseignants d'organiser des sorties à l'extérieur et finance les projets à hauteur de 11 000 euros par an. Sachez également que la Ville consacre un peu moins de 6 millions par an en fonctionnement pour la prise en charge et l'épanouissement des enfants de notre commune.

De plus, je tiens à vous annoncer que deux grands projets vont voir le jour ou sont en cours d'achèvement :

- la création d'une crèche (déménagement de la halte-garderie L'Azuré – voir en page 4) dans l'ancien centre de loisirs primaire Alphonse Daudet, opérationnelle à la mi-février ;

- la création d'une micro-crèche, rue de Paris, dont on devrait profiter l'année prochaine.

Pour les sportifs, je vous annonce qu'une salle multisports va voir le jour en fin d'année au collège de Nézant.

Et concernant le Réseau information jeunesse, notre espace consacré à la vie professionnelle de nos jeunes Saint-Briciens, nous les aidons à passer le BAFA, le PSC 1 (Prévention et secours civiques de niveau 1). Et cette année, nous avons organisé une cérémonie des bacheliers afin de les féliciter pour l'obtention de leur diplôme.

Pas encore diplômés, les jeunes élus qui sont près de moi ce soir, mais ils le seront certainement plus tard, j'en ai la conviction. Le Conseil municipal des enfants est un vrai apprentissage de la démocratie. Les jeunes ont déposé leur candidature, ont élaboré un programme électoral, ont participé aux élections et ils en sont sortis vainqueurs. Maintenant ils réfléchissent à différents projets sur la ville.

L'ÉTAT CIVIL

Je peux souligner que la Ville est également à la pointe de la technologie dans ce domaine. En effet, un plan global du cimetière et une photographie de l'ensemble des concessions (environ 3 000) sont en cours de création. La numérisation des registres d'état civil et la cartographie des élections vont également voir le jour et le site de l'Espace Citoyens est en ligne depuis peu.
Je profite de cette soirée pour vous annoncer également qu'un guichet unique nommé « Espace accueil » sera, comme son nom l'indique, le nouvel accueil de la mairie. Il se situera dans la continuité des locaux de La Poste et sera le point d'entrée privilégié pour que les administrés effectuent leurs démarches.

LE SOCIAL

C'est un secteur extrêmement sollicité, notamment pour des situations familiales d'urgence.
Nous avons mis en place un partenariat actif avec la Croix-Rouge Française autour de la distribution de l'aide alimentaire d'urgence à l'épicerie solidaire de Saint-Brice, rue de Paris.
L'espace emploi a été également complètement restructuré.
Nous travaillons main dans la main avec la Communauté d'agglomération Plaine Vallée pour accompagner dans leurs démarches les demandeurs d'emploi de la commune.
Cette nouvelle année voit le jour d'un nouveau service, à destination de tous les Saint-Briciens, d'aide et d'accompagnement à l'accès à l'administration électronique.
(voir en page 8)

LA CULTURE

Le conservatoire, tous âges confondus, anime désormais les cérémonies et les commémorations, leur apportant une touche musicale et dévoilant le talent des musiciens saint-briciens.
Il participe également aux concerts symphoniques, organisés dans le réseau des écoles de musique locales et régionales.
Le service culturel de Saint-Brice propose toute l'année des ateliers gratuits de relaxation musicale pour femmes enceintes, des ateliers d'initiation musicale destinés aux enfants atteints de troubles du comportement, des cours de dessin, d'arts plastiques, de théâtre, d'improvisation théâtrale, sans oublier des cours d'anglais et d'informatique.
Une dizaine d'expositions par an sont organisées selon différents thèmes pour tous les âges et un cycle de conférences sur l'art contemporain se déroule chaque mois depuis quatre ans.

LA COMMUNICATION

Nous avons créé la page Facebook de la Ville, qui compte aujourd'hui plus de 900 fans, et des neswletters. Rien de tel

pour être au courant de tout ce qui se passe sur la ville, jour après jour. Nous avons à cœur de poursuivre cette évolution, c'est pourquoi une table ronde a été organisée, en présence de plusieurs Saint-Briciens, pour améliorer la qualité de nos supports.
Et vous n'avez pu que constater le mobilier urbain tout neuf, entièrement financé par les annonceurs.

Nous essayons chaque année de poursuivre nos efforts pour que Saint-Brice reste ou devienne une ville où il fait bon vivre, mais hélas, souvent gâchée par les incivilités, les dépôts sauvages…
Une ville aux multiples atouts que je compte bien faire encore prospérer, avec l'aide de toute l'équipe municipale.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2017 pour vous-mêmes et ceux que vous aimez, en n'oubliant pas de formuler des vœux pour notre Ville, notre toute nouvelle Communauté d'agglomération Plaine Vallée et pour notre patrie la France.

POUR EN SAVOIR PLUS saintbrice95.fr

DÉCRYPTAGE DE VOTRE MAGAZINE

VOICI QUELQUES OUTILS POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE JOURNAL

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Les 6 300 exemplaires du *Saint-Brice magazine* sont distribués le premier vendredi du mois par un prestataire. Si vous ne le recevez pas, contactez-nous au 01 34 29 42 78 ou par courriel à communicationSB@saintbrice95.fr

RUBRIQUAGE POUR VOUS REPÉRER

Votre magazine est composé de rubriques qui permettent au journal de se structurer (les informations sont ainsi classées et hiérarchisées) et à vous, lecteurs, de vous y retrouver. Certaines rubriques sont récurrentes, comme Actualités, Retour sur, Grand Angle. D'autres reviennent régulièrement, comme Portrait, Parole de Saint-Bricien, J'ai testé pour vous, Le coin des p'tits Saint-Briciens… Toutes ces rubriques créent également une identité forte à notre magazine.

ACTUALITÉS

CULTURE

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées européennes du patrimoine auront lieu les samedi 17 et dimanche 18 septembre.

Cette 33e édition est placée sous le thème « Patrimoine et citoyenneté ». Depuis 1984, le ministère de la Culture invite les Français à (re)découvrir les richesses patrimoniales françaises. Depuis son lancement, cette journée qui met à l'honneur tous les patrimoines (artistiques, archéologiques, industriels, agricoles, fluviaux ou encore militaires) ne cesse de susciter l'engouement du public, tant à l'échelle nationale qu'européenne.
À cette occasion, Saint-Brice magazine met en lumière trois lieux, visibles de la rue, qui ont façonné l'histoire de notre commune. Le voyage dans le temps est garanti !

LE JARDIN DE LA CAVE
Située au 68 rue de Paris, la propriété « Le Jardin de la Cave » porte le nom d'un ancien vignoble de 4 400 m² qui se situait sur une partie de son parc. Cet élégant pavillon, de style néo-classique, fut construit au XVIIIe siècle, sous le règne de Louis XV dont l'architecte aurait pu être le célèbre Ledoux. Il s'inspire des villas du Palladio, ce grand architecte italien du XVIe.
Cette demeure fut successivement habitée par diverses familles. La première était de riches marchands fermiers laboureurs : les Chapon. Simon Chapon meurt en 1777. Son fils, Étienne Chapon (né à Saint-Brice en 1747) est l'un des plus forts contribuables du village. Il eut au moins 18 enfants entre 1775 et 1796 de son épouse Marie-Madeleine Lefèvre, fille du meunier du moulin de Copin, à Sarcelles.
Pour anecdote, en 1870-1871, durant l'occupation prussienne, cette demeure fut le siège de la Kommandantur, ce dernier étant situé juste en face de l'ancien presbytère où logeait l'abbé Salati, « sauveur de Saint-Brice », dernière personnalité présente dans la commune durant l'occupation.
Au fond du parc, on peut admirer un kiosque de jardin dont la toiture de chaume a été restaurée.

L'ÉCOLE JULES FERRY
En 1830, la Commune fait bâtir une école rue de Paris, sur l'emplacement de l'ancien cimetière, attenant à l'église du côté Sud. Ce bâtiment servait aussi de mairie. L'école devint trop petite en 1890 avec 72 élèves. Lors de la promulgation des lois Jules Ferry, la Ville décida de construire l'école que vous connaissez tous aujourd'hui (située rue des Écoles). La première rentrée eut lieu le 1er octobre 1896. La mixité n'étant pas à l'époque d'actualité, les garçons occupaient une partie des locaux et les filles la seconde. Même la cour de récréation était divisée en deux ! Cette cohabitation dura jusqu'à la fin de la construction du groupe scolaire Jean de la Fontaine (l'école des filles). L'école Jules Ferry est seulement devenue mixte à la rentrée scolaire de l'année 1971.

LA TOUR DE NÉZANT
Le chemin de Nézant, c'est ce qui reste du Hameau d'Anézant qui existait au XIIe siècle. D'après l'abbé Pacaud, historien de Groslay, la tour est le vestige embelli de l'antique moulin de Nézant. Ce moulin existait encore en 1842 et le dernier meunier, semble-t-il, se nommait Antoine Lefèvre. Une maison, construite en contrebas, fut habitée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale par Lise Deharme, femme de lettres qui recevait beaucoup d'artistes dont les Surréalistes. Son mari, Paul Deharme, fut un des pionniers de la publicité sur la radio naissante.
Le pamphlétaire Henri Jeanson (1900-1970) acquit la Tour en 1939. Il y fut arrêté par la Gestapo en 1942. Son épouse, Marion Delbo, comédienne, y résida jusqu'en 1961. Elle y reçut l'écrivain et mécène Marie-Laure de Noailles, le compositeur Georges Auric, le poète Jean Cocteau…
Hélène Duc, la célèbre Mahaut d'Artois de la série télévisée « Les rois maudits », inspirée de l'ouvrage de Maurice Druon, y séjourna aussi de 1952 à 1958. Elle est encore habitée à ce jour.

Article inspiré de la rubrique Parcours découverte du site Internet rédigée par l'association Les amis du vieux Saint-Brice.

POUR EN SAVOIR PLUS saintbrice95.fr

8 SAINT-BRICE MAGAZINE Septembre 2016 n° 156

DES CONTENUS COMPLÉMENTAIRES

Lorsque ce logo apparaît, cela indique que vous retrouverez sur le site Internet de la Ville www.saintbrice95.fr plus d'informations : une version plus enrichie de l'article, des interviews, des photos, des vidéos…

QUI SE CACHE DERRIÈRE L'OURS ?

L'ours est cet encadré de la page 3 qui recense les noms du directeur de la publication, du directeur de la rédaction et des collaborateurs ayant participé à la fabrication du magazine : rédacteurs, photographes, maquettiste, régie publicitaire, imprimeur et distributeur.

SAINT-BRICE **MAGAZINE**
HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00
Directeur de la publication : Alain Lorand / **Directeur de la rédaction :** Matthieu Pariot
Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)
Conception : RDVA - **Réalisation** : scoop communication au 02 38 63 90 00
Tirage : 6 300 exemplaires / Dépôt légal à parution / **Impression :** RAS Imprimerie
Distribution : Kepha Distribution
Site internet : *www.saintbrice95.fr* / **Courriel :** *servicecommunication@saintbrice95.fr*
Suivez-nous sur Facebook : *www.Facebook.com/villedesaintbricesousforet*
Couverture : © CHLOROPHYLLE | Fotolia.com
La Ville remercie les associations pour leur collaboration.

DES OUTILS POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ ENTRE LE MAGAZINE ET LE SITE INTERNET

En page 3 de votre magazine, un QR code apparaît. C'est un véritable outil interactif. En le scannant avec votre smartphone, vous accéderez directement au site Internet de la Ville. Pour cela, votre mobile doit être doté d'un appareil photo, d'un accès à Internet et d'une application pour lire les QR codes. Et le tour est joué !

CULTURE

OBJECTIF LUNE !

En 2017, le Conseil municipal des enfants (CME) vous conviera à une visite exceptionnelle : celle des étoiles.

Qui n'a jamais rêvé un jour de fouler le sol de la lune ou d'accompagner les acteurs américains dans leurs films, pour se rendre sur la planète rouge, plus connue sous le nom de Mars ?
Le CME nous a entraînés dans cette voie en faisant le choix, le 9 novembre dernier, de voter la thématique culturelle. De ce fait, les jeunes élus proposeront en juin prochain, un projet sur l'astronomie intitulé « Les petits génies de Saint-Brice ».
Sous la forme d'un concours, les participants saint-briciens volontaires devront être âgés de moins de 15 ans. Les jeunes scientifiques pourront concevoir toutes sortes de créations en cohérence avec le thème défini, qu'elles soient sous forme de maquettes, de dessins ou encore de peintures. Tout sera permis pour vous faire découvrir l'immensité de l'univers et en rêver.
Les réalisations donneront lieu à une exposition qui les mettra en valeur du 1er au 10 juin 2017 au centre culturel et sportif Lionel Terray.

© ADAM121 | Fotolia

UN PETIT PAS POUR L'HOMME...
« *L'exposition sera en accès libre pour le public. Les trois premiers qui récolteront les honneurs du concours seront récompensés bien sûr... Nos jeunes élus sont très intéressés par l'astronomie et ils espèrent un grand nombre de participants. Ils réfléchissent encore sur la façon de constituer un jury parfaitement neutre...* » indique Karine Melcer, en charge du Conseil municipal des enfants.
Comme E.T. l'extra-terrestre n'a pas le monopole de l'imaginaire de notre univers, le CME se chargera de vous faire voyager en mettant en orbite vos projets.

Inscription avec coupon-réponse dans le *Saint-Brice magazine* de mars

JOURNÉE DE LA FEMME

UN MOMENT RIEN QUE POUR ELLES !

Depuis 2013, l'association Tanila Woman invite les femmes à un instant de détente et à se rencontrer autour de thématiques comme l'emploi, la confiance en soi ou l'entreprenariat.

Le mercredi 8 mars sera célébrée la Journée internationale des droits des femmes. C'est un temps fort pour de nombreuses militantes qui se battent pour l'égalité et faire aboutir leurs revendications pour améliorer la condition féminine. Dans ce cadre, l'association Tanila Woman vous invite à deux rendez-vous gratuits, en partenariat avec le centre commercial Carrefour et la Municipalité. Tout d'abord, des ateliers beauté seront proposés dans la galerie marchande. Vous serez confiée aux mains expertes d'une équipe de maquilleuses entièrement à votre service.

INSUFFLER UN VENT DE RÉUSSITE POUR TOUTES
Puis, en début de soirée, à la Maison des associations, un cocktail dînatoire sera l'occasion de mettre en avant des parcours de femmes d'horizons différents, à l'occasion d'une conférence sur l'entreprenariat. « *L'objectif est de montrer un chemin possible, d'inciter les femmes à construire leur projet et, pourquoi pas, de nouer de futures collaborations professionnelles* », souligne Stéphanie Guittonneau, fondatrice de l'association Tanila Woman. Une rose sera offerte à toutes les femmes afin de célébrer cette journée en beauté !

Mercredi 8 mars
- ateliers beauté gratuits de 14 h à 17 h 30, galerie marchande de Carrefour
- cocktail à partir de 19 h, Maison des associations
Gratuit, sur réservation uniquement par SMS au 06 51 86 64 41
Ticket de tombola : 2 €
(des lots beauté et bien-être à gagner)

L'ÉCRIVAIN PUBLIC

QUE CE SOIT POUR DES COURRIERS OU POUR DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, ISABELLE RAYMOND PRÊTE SA PLUME AUX HABITANTS DE SAINT-BRICE QUI ONT DU MAL À TROUVER LES MOTS.

NOTRE TESTEUSE : SOUHAILA, 43 ANS

Souhaila, enceinte de son premier enfant, et son mari ont fui la guerre en Irak en 1992 pour rejoindre sa famille. Âgée de dix-neuf ans, cette chrétienne d'Orient ne connaissait pas un mot de français lorsqu'elle est arrivée en France. Elle ne parlait que l'arabe et l'anglais. Pour autant, elle a enchaîné les petits boulots. Elle a su se débrouiller, surtout grâce au soutien de ses cinq enfants dont elle est si fière. « *Christophe est devenu avocat* », déclare-t-elle, avec un sourire jusqu'aux oreilles. Son fils l'a beaucoup aidé dans ses démarches du quotidien. Mais, depuis la faculté, il était moins disponible. C'est pourquoi Souhaila s'est tournée en 2007 vers l'écrivain public, un service gratuit réservé aux Saint-Bricien(ne)s qui se trouve au Centre communal d'action sociale (CCAS). Elle a alors rencontré Isabelle Raymond qui connaît, sur le bout des doigts, les différentes procédures administratives. Dès le premier rendez-vous, une relation de confiance entre l'écrivain public et la Saint-Bricienne s'est instaurée. Depuis, Souhaila a sollicité son aide de nombreuses fois : « *Je suis venue pour une demande de carte de famille nombreuse, de couverture maladie universelle ou encore un courrier pour faire marcher les assurances, lorsque ma fille s'est fracturé la jambe.* » Ce jeudi 5 janvier, notre testeuse aguerrie vient pour un courrier afin de résilier sa mutuelle. Grâce à l'écrivain public, Souhaila se sent moins dépourvue face à une société où l'écrit est omniprésent. « *Pour résilier un simple abonnement à internet, ils vous demandent de faire un écrit* » déplore Isabelle Raymond. Cette dernière devient alors un véritable trait d'union entre les habitants et les instances administratives ou sociales. Même si ce service est encore méconnu, elle est de plus en plus sollicitée*, certainement en raison de la crise. Elle assure en moyenne plus d'une centaine de demandes par an. Principalement, des dossiers en lien avec le logement, le handicap ou la sécurité sociale. « *Certains dossiers ne sont pas forcément faciles à remplir pour le commun des mortels*, raconte l'agent social. *Une simple lettre peut devenir un véritable casse-tête pour les personnes qui ne savent pas écrire ou qui maîtrisent mal l'écrit. On est régulièrement confronté à leur désarroi. Il faut savoir faire preuve d'écoute et d'empathie.* » Elle rencontre en majorité des femmes, et souvent âgées, un public vulnérable face aux arnaques. « *J'ai aidé une dame à faire un recours face à un plombier qui lui a facturé une réparation à un prix exorbitant. Toutefois, comme dans la majorité des cas, je ne sais pas si notre démarche a abouti ou non* », regrette Isabelle Raymond.

UN SOUTIEN POUR LES LAISSÉS-POUR-COMPTE DU NUMÉRIQUE

L'écrivain public n'aide pas seulement ceux qui ont du mal à trouver les mots. Isabelle Raymond soutient aussi ceux qui n'ont pas Internet ou qui maîtrisent mal les outils en ligne, surtout des personnes âgées et des populations précaires. Or, que ce soit pour une demande d'aide au logement, un rendez-vous en préfecture ou une demande de carte de famille nombreuse, Internet est devenu le passage obligé. « *La dématérialisation des services publics, qui est certes une avancée pour la majorité des Français, devient alors un facteur de marginalisation supplémentaire.* » Elle se retrouve régulièrement confrontée à des incohérences : « *Pour certains dossiers, il faut non seulement Internet mais il faut aussi posséder une imprimante pour l'envoyer par courrier. Imaginez en plus si la personne ne sait ni lire ni écrire !* » Isabelle Raymond retrouve le sourire lorsque Souhaila la remercie. Une vraie complicité s'est nouée entre elles. Un lien social qu'internet ne pourra pas atteindre.

* Pour faire face à cette demande, le CCAS a ouvert un nouveau service d'aide aux démarches administratives en ligne (voir page 8).

Pour prendre rendez-vous :
CCAS – 14 rue de Paris
Tél. : 01 34 29 42 16

Le Chemin du Philosophe : *une voie entre nature et culture...*

LOIN D'UNE VISION ÉLITISTE DE LA PHILOSOPHIE, L'ASSOCIATION INVITE UN LARGE PUBLIC À LA RÉFLEXION, DANS UN ESPRIT DE TOLÉRANCE. SUIVEZ CE CHEMIN DE VIE !

En rencontrant Pierre Haller, président de l'association, Catherine Delaunay, vice-présidente, et Tanios Said, membre du conseil d'administration, on comprend ce qui fait la richesse du Chemin du Philosophe : la confrontation et la diversité des pensées en toute ouverture. Il y a presque vingt ans, l'aventure a débuté alors que Pierre et Catherine animaient des cafés philo à Domont. Le déclic et la véritable naissance du Chemin du Philosophe est survenue en 2004. « *Le comité de gestion du patrimoine de la forêt domaniale de Montmorency recherchait des idées pour l'accueil du public. J'avais un projet de Chemin du Philosophe et nous avons monté l'association pour le défendre* », explique Pierre Haller.

UNE PLONGÉE UNIQUE AU CŒUR DE LA RÉFLEXION

Le Chemin du Philosophe est un parcours, monté en 2006, inspiré de projets similaires au Japon ou en Allemagne. Cet itinéraire de 2,5 kilomètres dans la forêt domaniale de Montmorency est composé de onze stations thématiques. « *Elles incitent le promeneur à réfléchir. À notre connaissance, le Chemin du Philosophe est unique en France* », précise Pierre Haller. Au gré de balades philosophiques, botaniques ou animalières, vous empruntez des lieux chargés d'Histoire, comme la fontaine Sainte-Radegonde ou le cimetière de Bosc. Ce parcours accueille de plus des œuvres de land art, financées par l'association et réalisés par des artistes à partir d'éléments naturels. On peut ainsi admirer *Humanité*, symbolisant la dépendance de l'homme par rapport aux équilibres de la nature. On retrouve dans cette œuvre le ginkgo biloba, arbre japonais sacré qui existait il y a 250 millions d'années, figurant sur le logo de l'association.

> **Ce ne sont pas des leçons de philosophie. Chacun s'exprime quel que soit son niveau »**

RESPECTER LA LIBERTÉ DE PENSÉE DE CHACUN

Depuis 1998, des cafés philo, accessibles à tous, sont organisés le dernier vendredi de chaque mois ; ils se tiennent à Bouffémont depuis 2012. Ils réunissent environ une quarantaine de participants dont des Saint-Briciens. « *Ce ne sont pas des leçons de philosophie. Après des exposés sur le thème, chacun s'exprime quel que soit son niveau* », rappelle Catherine Delaunay, ancienne professeur de philosophie. Le vendredi 24 février, le thème débattu sera « Y a-t-il des valeurs supérieures au bonheur ? ». Chacun y trouve ce qu'il recherche. « *Je m'intéresse à la réflexion sur le sens de la vie* », souligne le Saint-Bricien Tanios Said, ancien professeur de mathématiques. Pierre Haller ajoute : « *En tant qu'ancien ingénieur, j'estime que la philosophie permet de penser de manière rationnelle. Elle aide à comprendre le monde moderne.* » L'association invite aussi des intervenants pour animer des conférences.

EN 4 DATES

2004
CRÉATION DE L'ASSOCIATION

2006
TRAVAUX EN FORÊT AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS SUR LE PARCOURS À THÈME

2016
LANCEMENT DES CONFÉRENCES AVEC DES INTERVENANTS

2017
COURS D'INITIATION À LA PHILOSOPHIE DANS LES MÉDIATHÈQUES

Rendez-vous le lundi 13 mars à 20 h au centre culturel de Bouffémont pour une évocation de la vie et la pensée de Martin Heidegger, par Denis Dobo-Schoenenberg, sous-préfet de Sarcelles. Enfin, Le Chemin du Philosophe lance des cours d'initiation à l'histoire de la philosophie dans les médiathèques du Val-d'Oise, à partir du samedi 4 mars à Saint-Leu-la-Forêt. Catherine Delaunay y parlera de Platon et d'Aristote.

Le Chemin du Philosophe
3 rue du Gai Soleil 95120 Ermont
Tél. : 01 34 14 72 44
Courriel :
cheminduphilosophe@wanadoo.fr
Blog : http://cheminphilo.blogspot.com

ZEN, RESTONS ZEN...

Philippe Nguyen, président de l'association Hyoho Niten Ichi Ryu, a débuté un cycle de conférences sur le sabre japonais et la paix intérieure. Si vous avez manqué la première, rendez-vous pour la suite le jeudi 9 février et une fois par mois jusqu'en juin.

LE DOCTEUR BERGERON A PRIS SA RETRAITE

Vendredi 30 décembre 2016, en présence de nombreux professionnels de santé, Matthieu Pariot, adjoint au maire, a remis la médaille de la Ville au docteur Bergeron. La Ville le remercie pour ses services rendus durant de longues années à de nombreux Saint-Briciens.

À M'ASSOIR 5 MN AVEC TOI....

Les jeunes du Réseau information jeunesse ont bravé la superstition du vendredi 13 janvier afin de partager un moment de convivialité autour de la galette des rois, tout en échangeant sur leurs parcours, expériences et projets professionnels.

PLUS DE PHOTOS SUR saintbrice95.fr

SINDBAD FAIT ESCALE À SAINT-BRICE

Les jeunes du Conseil municipal des enfants se sont octroyés un moment de détente mercredi 18 janvier, en visitant l'exposition Sindbad le marin, proposée par le service Culturel et présentant une vingtaine d'illustrations originales de Quentin Gréban.

LES ROIS ET LES REINES SUR LA PISTE

La salle comble du Palladium a fait oublier les températures négatives aux seniors venus manger la traditionnelle galette des rois en ce mardi 24 janvier. Le maire Alain Lorand et son adjointe Chantal Nedellec, en charge des Personnes âgées, ont répondu également présent pour ce premier thé dansant, organisé par le service Animations seniors.

À LA DÉCOUVERTE DU LIVRE

Dans la cadre de la Fête de la lecture, les bibliothécaires ont proposé un atelier lecture et création mercredi 25 janvier autour des albums de Quentin Gréban, illustrateur belge.

VIE POLITIQUE

saintbrice95.fr
RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Mais où étaient les élus de l'opposition depuis tout ce temps ?

Depuis maintenant seize années, notre ville a changé sous l'impulsion de notre équipe qui n'a eu de cesse de la faire évoluer pour répondre aux aspirations des Saint-Briciens. Nous avons apporté toujours plus de services, de commodités, de sécurité, tout en préservant ce cadre de vie qui nous est si cher : écoles et cantines rénovées, salles municipales, marché, Maison des associations, police municipale, vidéosurveillance, parc en centre-ville, cœur de ville renouvelé… Autant de projets menés en concertation avec les Saint-Briciens pour le plus grand bénéfice de tous.

Saint-Brice offre à sa population un cadre de vie dynamique et respectueux de l'environnement. C'est ce dynamisme et cette modernité, frappés du sceau du bon sens, qui caractérisent l'action équilibrée qui est la nôtre, loin des projets dispendieux de nos prédécesseurs.

Les zones commerçantes ne manquent pas sur notre territoire, tout comme les structures associatives, nombreuses et diversifiées, largement soutenues par la Municipalité. Les services publics, à destination de tous, sont bien présents et actifs au bénéfice de nos concitoyens. Quant à l'implication des élus, celle-ci est largement reconnue par les Saint-Briciens qui ont pris l'habitude de nous rencontrer régulièrement lors des réunions de quartier dans les rues de notre belle cité.

Saint-Brice, par la politique progressiste et innovante menée dans le cadre des Agendas 21 et 22, a été précurseur en matière de développement durable, d'embellissement du cadre de vie et de sensibilisation aux questions touchant les personnes porteuses de handicap.

Des initiatives, telles que la Semaine du développement durable ou la Semaine du handicap, ont été les porte-drapeaux de cette action souvent invisible qui s'insinue désormais dans chaque pan de la vie publique et contribue à rapprocher les citoyens, à faire évoluer les regards et les mentalités. Bien sûr, il reste beaucoup à faire en matière d'accessibilité, d'accueil et d'intégration des enjeux écologiques ou sociétaux, mais le train est bel et bien lancé et des résultats concrets sont là.

Sans tambour ni trompette, notre ville avance et se bonifie au quotidien.

Céline Salfati, adjointe au maire en charge des Agendas 21 et 22, est impliquée sur notre ville depuis plus de quinze ans et Saint-Bricienne depuis plus de quarante ans. Cette précision fait suite à la tribune politique du groupe d'opposition « Bien vivre à Saint-Brice », publiée dans le magazine de janvier 2017, et qui faisait étalage de nombreuses contre-vérités. Il était, de ce fait, important de leur apporter un éclairage dont ils avaient manifestement besoin !

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal… »).

Un bilan de mi-mandat plus que contestable.

Pour « consacrer » son 3e mandat de Maire, la première décision de M. Lorand et de sa majorité a été de se voter de « généreuses augmentations » de leurs indemnités (+ de 200 000 € brut annuel pour tous les élus et + de 38 % pour M. Lorand). C'est sans doute la contrepartie des nombreuses augmentations de la quasi-totalité des prestations dont doivent s'acquitter les familles : restauration scolaire, accueils de loisirs des enfants, TAP, jeunesse et culturel… mais aussi le non-remplacement d'ATSEM dans les écoles.

En matière d'insécurité la responsabilité de M. Lorand est lourde de conséquences : Saint-Brice a perdu en janvier 2016 son commissariat, et le Maire n'a pas considéré l'intérêt de NOTRE proposition d'être en zone « gendarmerie » avec Domont.

Pourtant Saint-Brice connait une montée inquiétante des actes de délinquance : vols à l'arraché, agressions, cambriolages ; et d'incivilités : dépôts sauvages, jets de détritus, dégradations de mobiliers urbains, rodéos à moto dans nos parcs et nos rues.

Autre conséquence de l'inaction de M. Lorand : la multiplication de programmes immobiliers qui dénaturent notre ville. Saint-Brice perd peu à peu son âme de « ville à la campagne ».

A partir de février/mars 2017, les Saint-Briciens ne pourront plus effectuer leur demande de carte nationale d'identité en mairie de Saint-Brice. Pourquoi ? M. Lorand n'avait déjà pas considéré cette question suffisamment importante en 2009 avec l'avènement des passeports biométriques laissant les villes voisines gérer les demandes des Saint-Briciens. De fait, l'État n'équipera pas notre ville des matériels spécifiques nécessaires à l'enregistrement de vos demandes de papiers d'identité et titres de voyage. Les Saint-Briciens devront effectuer leurs démarches dans les autres mairies.

Pour moins de services rendus, ils continueront à payer le même niveau d'impôts locaux à Saint-Brice.

Encore une incompréhensible situation de décrochage de M. Lorand avec les administrés, c'est inadmissible !

Plus que des promesses « non tenues », les Saint-Briciens demandent des actes concrets !

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)

PRATIQUE

CARNET

Naissances

Elsa BRAMI, le 8 novembre
Khloé DOMAN, le 17 novembre
Emma SIDAMBAROM, le 26 novembre
Noah ARICHE, le 1 décembre
Ely DOUBLET, le 6 décembre

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Jessé STALMARSKI et Sarah GRANDFILS, le 28 décembre

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

André LOUISNARD, 73 ans, le 10 novembre
Gérard OUSSET, 79 ans, le 17 décembre

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :
- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables : lundi

Ramassage des déchets encombrants :
- les rues bleues : jeudi 16 février (3e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 15 février (le mercredi précédent le 3e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 heures. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

PERMANENCES

- Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedis 4 février et 4 mars**
- de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45 : **mardi 7 février**

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

DOMONT CINEMA

ANIMALERIE
Tom & Co
à Saint-Brice !
(À côté de St-Maclou,
face à Speedy)

VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT
CONCOURS PHOTOS
SAINT-VALENTIN
23 JANV. > 21 FÉV. 2017
Plus d'infos sur www.saintbrice95.fr
500 €
de lots à gagner
Flashez-moi !
divas fabulous
PARIS
SAINT-BRICE
Carrefour
Saint-Brice

Carrefour Saint-Brice

Saint-Valentin !

Samedi 11 Février et Mardi 14 Février 2017

20 Dîners Prestigieux sur les bateaux-mouches à gagner !

Votre magasin Carrefour Saint-Brice vous accueille du Lundi au Vendredi de 9h à 22h, et le Samedi de 8h30 à 22h.

Carrefour drive | Locations | Banque & Assurances | Voyages & Spectacles | 24/24

20, Avenue Robert Schuman. 95350 Saint-Brice S/s Forêt

Carrefour j'optimisme